

PRÉFORMATION

Métiers du sport et de l'animation



Lille

du 08/01/2024
au 22/03/2024

Pré-rentree le 20 decembre 2023

RÉUNIONS D'INFORMATION COLLECTIVE

15/11/2023 à 10h
22/11/2023 à 10h

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

01/12/2023

TESTS DE SÉLECTION

Entretien :
06/12/2023

DURÉE de la FORMATION

175 h de formation en centre aux
CEMEA + 140h d'immersions profes-
sionnelles

TARIFS :

GRATUIT



Quels métiers visés ?

La préformation permet de découvrir les différents métiers du sport et de l'animation et de se préparer à intégrer les formations suivantes :

- Le CPJEPS Activités de la Vie Quotidienne
- Le BPJEPS Animateur-riche Loisirs Tous Publics
- Le BPJEPS Animateur-riche Animation Sociale
- Le BPJEPS Animateur-riche Sportif-ive Aquatique Activités Aquatiques et de la Natation
- Le BPJEPS Coach Sportif-ive Activités de la Forme



La préformation aux métiers du sport et de l'animation

Cette préformation mention Métiers du Sport et de l'Animation a comme principal objectif d'accompagner des jeunes dans la découverte des métiers de l'animation et du sport. La notion d'accompagnement est très importante puisqu'un suivi individualisé du stagiaire sera établi afin de construire le plus efficacement possible son projet professionnel. Son entrée en formation professionnelle est donc facilitée.

La personne ayant suivie la préformation aux métiers du sport et de l'animation aura bénéficié d'un accompagnement aux tests de sélection des formations professionnelles de l'animation et du sport. Ces différents temps seront composés :

- de préparations aux écrits, adaptées aux diplômes professionnels visés (analyses de textes...)
 - de préparations aux oraux (entretien motivationnel)
 - de préparations aux tests physiques (Luc Léger, BNSSA), si le candidat souhaite se diriger vers les métiers du sport
- Une formation relative au secourisme (PSC1) sera également assurée durant cette préformation.
Une attestation de suivi de préformation vous permettra de justifier d'une expérience d'animation de 200h minimum.

Objectifs

La préformation est précédée par une étape de positionnement qui permet l'individualisation du parcours.

La préformation est construite autour de plusieurs objectifs :

- Découverte des milieux et des filières de formation dans les secteurs du sport et de l'animation : acquérir un vocabulaire professionnel et identifier les différentes dimensions du métier : publics, structures, activités, réglementation...
- Appréhender la réalité d'un métier, observer sa pratique et l'environnement professionnel par des immersions professionnelles
- Permettre de confirmer un projet d'évolution professionnelle
- Construire des repères professionnels adaptés au secteur concerné
- Aide à la clarification du projet professionnel
- Préparation aux tests d'entrée en formation d'Etat, construction d'un plan de financement, aide à la recherche d'une structure d'accueil et d'un contrat
- Sensibilisation à des thématiques d'actualité

CONTACTS



Référente administrative
Châinez BENDIF
cbendif@cemeanpdc.org

Responsable de la préformation
Rodriguez ALOUANI
ralouani@cemeanpdc.org

CEMÉA Nord-Pas de Calais
11, Rue Ernest Deconynck - 59000 LILLE
Tél. : 03.20.12.80.00
accueil@cemeanpdc.org



Infos et inscription sur

Ceméa FORMATION
.com

Accès à la formation

- Conformément à la réglementation, pour accéder à la préformation il faut :
- Avoir entre 16 et 25 ans révolus ou entre 16 et 30 ans pour les personnes en situation de handicap.
- Avoir un projet de formation d'insertion professionnelle dans les métiers de l'encadrement sportif ou de l'animation (même si celui-ci pourra évoluer durant la préformation).
- Avoir au moins une de ces conditions :
Résider dans un territoire prioritaire.
Être en difficulté socioprofessionnelle : jeune sans soutien familial, bénéficiaire de la Garantie jeunes, résident en Foyer de jeunes travailleurs, en cours ou fin d'accompagnement École de la 2e Chance ou Centre Epide, jeune bénéficiant d'un suivi Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), bénéficiaire de l'Aide Sociale à l'Enfance ou d'un Contrat Jeune Majeur, réfugié etc.
Être sorti du système scolaire sans diplôme.
- Modalités et délais d'accès :
Transmettre un dossier d'inscription complet avant la date limite d'inscription.
Avoir pris connaissance et accepter les Conditions Générales de Vente des Ceméa : <https://in.cemea.org/cemea-formationcomdocscgv.com>
Avoir passer un entretien de motivation avec le responsable de la préformation.

Tarif et financement

La préformation aux métiers du sport et de l'animation est **GRATUITE**.



DRJSCS
Direction Régionale de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion Sociale



Évaluation et validation

Pour valider sa préformation, le stagiaire devra suivre la totalité des cours dispensés et respecter les modalités des conventions de stages lors des immersions professionnelles.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Le lieu principal de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour échanger sur les questions d'accessibilité et d'adaptabilité de la formation aux personnes en situation de handicap, vous pouvez prendre contact avec nos référents handicap : handicap@ce-meanpdc.org

Les C.E.M.É.A.

Les C.E.M.É.A. (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active) sont une association laïque reconnue d'utilité publique et agréée par l'état.

Les C.E.M.É.A., depuis 70 ans, développent les idées de l'éducation nouvelle dans la formation des personnels des différents champs de l'action éducative et sociale. Leur volonté consiste à faire partager ces idées et ces pratiques avec l'école, la maison de quartier, l'hôpital psychiatrique, les institutions spécialisées.

Les C.E.M.É.A. s'intéressent à l'individu dans sa globalité ainsi qu'à l'ensemble de la vie sociale et culturelle de la cité dans laquelle il agit.

Pour les CEMEA, exercer les métiers de l'animation, c'est :

Participer à la transformation des personnes, des groupes et des organisations.

Favoriser le développement des liens sociaux.

Agir pour l'autonomie des personnes et des groupes.

Soutenir la transformation des dynamiques de territoire.

Contribuer au développement du bénévolat et de la vie associative.

Aider les personnes et les groupes à interroger leurs références, leurs habitudes, leurs représentations.

Agir pour le développement des pratiques culturelles de tous.

Sensibiliser les personnes au « vivre ensemble » et à l'interculturel.

Notre conception de la formation :

La formation est un besoin et un droit tout au long de la vie professionnelle.

La formation est un espace de rencontre de publics différents et de confrontation d'idées et de pratiques.

L'entrée en formation est indépendante de la possession de diplômes scolaires ou universitaires.

La formation prend en compte les parcours de personnes ; c'est un facteur de promotion sociale.

La laïcité est une de nos références et de nos pratiques. Notre respect des différences (culturelles, religieuses, ethniques) comprend l'opposition aux obscurantismes et aux intégrismes.

La formation est un lieu du développement culturel.

La formation est un lieu de valorisation de la dimension politique.